



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DES HAUTES-PYRENEES  
ARRONDISSEMENT D'ARGELES GAZOST

## COMMUNE DE SAINT-PÉ-DE-BIGORRE

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 avril 2024

#### DELIBERATION 14 ONF - Forêt communale Saint-Pé-de-Bigorre – Programme d'actions 2024

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le 2 avril 2024, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. le Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 14

Présents : 11

Votants : 14

Absents : 3

Présents : M. BEAUQUESTE, Mme TOUSTARD, M. DEMASLES, Mme PLAGNET, M. TUO, M. BOUREAU, Mme CAZENAVE, M. FRANCIN, Mme LATAPIE-ARRIHOUIL, M. LORiot DE ROUVRAY, M. SIRE,

Absents : Mme BERGE, Mme ESTRADe, M. GUILLENTEGUY,

Pouvoirs donnés : Mme ESTRADe donne procuration à M. DEMASLES

Mme BERGE donne procuration à M. SIRE

M. GUILLENTEGUY donne procuration à Mme TOUSTARD

Secrétaire de séance : M. FRANCIN

**DELIBERATION 14 ONF - Forêt communale Saint-Pé-de-Bigorre –  
Programme d'actions 2024**

Monsieur le Maire donne lecture de la proposition de l'Office National des Forêts de programme de travaux en forêt communale Saint-Pé-de-Bigorre susceptibles d'être réalisés en 2024.

Descriptif des travaux & localisation	Quantité	Unité	Montant en € (HT)
Travaux préalables à la régénération : préparation manuelle localisée Localisation : 1.a Extraction de houx pour semis chêne et hêtre	0.5	Ha	3 000.€
<b>Opérations sur limites parcellaires :</b> Entretien périmètre : peinture Localisation : parcelle 6 Entretien du périmètre de la forêt communale	0.98	Km	1 790
TOTAL ESTIME			4 790 €

Soit un total TTC de 5 748 €.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,**

Désapprouve le programme ci-dessus, dont les crédits ne seront pas inscrits au budget 2024.

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

**Secrétaire de séance  
M.FRANCIN**



**Le 15 avril 2024**

**Le Maire,  
JC. BEAUQUESTE**

